

Rapport financier

Messieurs les Présidents,
Messieurs les officiels,
Mesdames et Messieurs,

Au terme de cette année 2017, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de résultats de l'exercice comptable du Comité de Normandie arrêté au 31 octobre.

Pour la préparation de cette Assemblée Générale, chaque club en a reçu un exemplaire avec le bilan, et vous avez par conséquent eu la possibilité de les étudier.

Je vais donc essayer de vous expliquer le plus clairement possible les différents postes sans vous inonder de chiffres.

Compte de charges

Charges fédérales : Avec 49,21 % des charges, ce poste comprend la part reversée à la Fédération sur les licences, soit ce qui excède 11 euros par licence, les engagements, les affiliations, les mutations et les droits et assurances, soit **584 126 euros**.

La charge est supérieure de 7 706 euros au budget prévisionnel, notamment liée à l'augmentation du nombre de licences que nous sommes le seul Comité Régional Métropolitain à avoir connue en 2017. **181 licenciés** de plus en Normandie en 2017, et dans une moindre mesure par l'augmentation des assurances.

Charges de fonctionnement : Elles représentent 6,52 % des charges du Comité pour un montant de **77 456 euros**. Elles correspondent aux frais et achats divers comprenant l'impression et le routage du journal Normandie Cyclisme qui ont fortement diminués avec la réduction de la pagination de cette revue. Plus de 10 000 euros de frais d'impression ont été économisés par rapport à 2016. Les achats non stockés de matières premières et fournitures comprenant l'EDF, l'eau, le carburant, les achats de petits matériels et fournitures de bureau pour **35 374 euros**. Le calendrier sportif a permis de réduire les frais de carburant pour les compétitions et nous nous sommes efforcés de limiter les frais de petits matériels et fournitures de bureau. Les frais accessoires pour **417 euros** et les services extérieurs, comprenant les locations, les assurances, la maintenance et l'entretien pour **22 273 euros**. Les frais d'entretien du matériel de transport ont été réduits cette année. Les frais de maintenance informatique ont évolué à la hausse avec l'acquisition d'un logiciel de paie et de gestion des immobilisations.

La charge est inférieure de 4 774 euros à celle prévue au budget prévisionnel établi à **82 230 euros**.

Autres services extérieurs : Ils représentent 14,54% des charges du Comité pour un montant de **172 612 euros**. Ils comprennent pour la plus grande partie les vacances, les récompenses, les dépenses d'hébergement, les remboursements de frais de déplacement, les frais postaux et de téléphone, les subventions aux départements. Ce compte de charge a parfaitement été maîtrisé.

Sa réalisation est inférieure de 11 388 euros, par rapport à la somme prévue au budget prévisionnel, établi à **184 000 euros**. Plusieurs explications : 2 499 euros de vacances en moins de celles prévues, la baisse des dépenses de récompenses pour du fait de l'interruption de la soirée des champions, la réduction des remboursements de frais de déplacements aux encadrements, lié à l'effort collectif consenti pour limiter les frais du Comité, la rigueur et le sérieux des responsables des équipes qui ont parfaitement respecté le budget prévisionnel pour les sorties en compétition.

Impôts et Taxes : **6 088 euros** correspondant aux impôts locaux, à la taxe de la formation professionnelle et aux taxes diverses.

Frais de personnel : Ils représentent 21,65% des charges du Comité pour un montant de **256 980 euros**. Pas de remarque particulière pour ce poste, stable par rapport à l'exercice

précédent, conforme au prévisionnel, la baisse de charge résultant de l'absence d'indemnité de départ à la retraite à verser en 2017.

Charges exceptionnelles : Elles représentent 1,85% des charges du Comité pour un montant de **21 959 euros** et correspondent à la valeur nette comptable des vélos de la D.N. Dames revendus, ainsi qu'au remboursement d'un trop perçu dans le cadre d'un emploi civique.

Dotations aux amortissements et provisions : Elles représentent 5,66% des charges du Comité pour un montant de **67 177 euros**. Le total des amortissements est de 55 177 euros et la provision pour retraite de 12 000 euros. Nous l'avons majorée par rapport au prévisionnel pour tenir compte de la démographie du personnel du Comité et compenser une partie du retard que nous avons sur ce poste.

TOTAL DES CHARGES : Pour l'exercice clos au 31/10/2017, nous constatons un total de charges de 1 186 848 euros, pour une prévision de 1 161 430 euros, soit un dépassement de 2,18% par rapport au budget prévisionnel adopté le 11 février 2017.

Comptes de produits

Produits fédéraux : L'ensemble de ces recettes correspondant aux licences, aux engagements, aux affiliations, aux imprimés de mutations et aux droits d'organisation s'élèvent à **913 619 euros**, soit 76,77% des produits. Si nous pouvons nous réjouir d'une augmentation de 181 licenciés en 2017 permettant d'augmenter les recettes correspondant aux licences, nous déplorons une nouvelles fois une décrue des engagements et des droits d'organisation préoccupante. Par rapport au budget prévisionnel, les engagements sont en retrait de 3 178 euros. Celui des droits d'organisation est en retrait de 13 124 euros, malgré une légère hausse du nombre d'organisations en 2017 de + 28, mais un déficit de 7 épreuves en 1ere catégorie, 3 en 3^{ème} catégorie, 9 en départementales.

Autres Produits Divers : pour l'exercice clos au 31/10/2017, ce poste représente 5,42% des produits du Comité, soit **64 572 euros** pour 68 800 euros de provisions. L'ensemble des recettes de ce poste comprennent la participation des cadres ou arbitres aux stages de formation, le contrôle de la saisie des engagements, le développement du BMX, la cotisation de 3 € de chaque licencié au Comité de Normandie. Un nombre moins important de stages de formation en 2017 n'a pas permis d'atteindre les recettes prévisionnelles estimées pour ce poste. Globalement, les autres produits divers sont en retrait de 6,14% par rapport au budget prévisionnel soit un différentiel de 4 228 euros.

Normandie-Cyclisme : Les abonnements, insertions et publicités s'élèvent à **49 644 euros**, soit 39% de plus que la somme prévue au budget prévisionnel. Ces recettes représentent 4,17% des produits du Comité. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré un nombre beaucoup plus important d'abonnés à la nouvelle version du journal que nous l'avions estimé. Nous avons en effet projeté **650 abonnements** et nous en avons **réalisé 1 100**.

Subventions : Elles représentent 7,99 % des produits du Comité, soit **95 080 euros** correspondant essentiellement à la subvention du Conseil Régional de Normandie, de l'aide à l'embauche attribuée par la DRDJS dans le cadre du plan de développement, et des dotations du C.N.D.S. Bien que nous ayons conscience d'une prévisible baisse des subventions, nous l'avons sous-estimée et nous enregistrons - 7 520 euros de subventions par rapport au budget prévisionnel établi.

Produits de gestion courante et produits financiers : ce poste représente 1,28% des produits du Comité soit **15 285 euros**. La réalisation du budget prévisionnel n'est constatée qu'à 80,44%, soit - 3 715 euros, en raison de recettes partenaires et mécénat en deçà des sommes prévues.

Nous retrouvons dans ce poste les partenaires et mécénat pour **5 700 euros**, les indemnités de déplacement versées par les organisateurs pour **3 495 euros**, les intérêts bancaires et pénalités clubs pour **6 090 euros**.

Produits exceptionnels : Ce poste représente la quote-part des subventions versées au résultat pour **22 044 euros**, des produits de cessions d'immobilisations pour 20 300 euros, des produits exceptionnels divers pour 9 442 euros soit un total de 51 786 euros correspondant à 4,35% des produits.

En conclusion, nous constatons pour l'exercice clos au 31/10/2017 :

TOTAL DES PRODUITS : 1 189 986 euros pour une prévision de 1 161 430 euros, soit un écart de plus 28 556 euros, (+ 2,45%)

TOTAL DES CHARGES : 1 186 848 euros pour une prévision de 1 161 430 euros, soit un écart de plus 25 418 euros, (+2,18%)

Le compte d'exploitation 2017 laisse apparaître un **résultat excédentaire de 3 138 euros**.

Le résultat du Comité de Normandie est bénéficiaire pour l'année 2017, grâce à un suivi permanent de l'évolution des recettes et des dépenses toute l'année comme nous nous y étions engagés, avec des points d'étape effectués au 31 mai et au 31 août. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Sébastien COLARD, Secrétaire Comptable, que je remercie pour sa grande disponibilité, et dont je souligne le sérieux, la rigueur, les compétences dans l'exercice ses missions, qui lui permettent de rendre un travail de grande qualité dont nous profitons tous.

Ces bons résultats sont aussi le fruit des efforts partagés que nous avons tous consentis collectivement en 2017. En contrepartie des efforts demandés aux licenciés et aux clubs, nous nous étions engagés à maîtriser les dépenses du Comité et vous pouvez constater que cela a bien été le cas, sans porter préjudice à l'activité sportive.

Je remercie notre Président Jean-Claude Leclerc, tous les membres du Comité Directeur, l'ensemble du personnel, pour la confiance qu'ils m'ont apportée au cours de cette année, dans mes nouvelles fonctions de trésorier.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie de votre attention.

Alain Devaux